

Les Infos de Base

mercredi 21 décembre 2011
volume 14, numéro 51
ISSN 1492-0670



État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 51A du 22 décembre 2011. Les modifications apportées par L.Q. 2011, c. 26, 27, 28, 29, 30, 31, 35 et entrées en vigueur au 22 décembre 2011 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 22 décembre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 50C du 16 décembre 2011, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 50 du 17 décembre 2011.

Tous les règlements sous **A-2.1, A-3, A-3.001, A-12, A-12.1, A-13.1, A-14, A-19.1, A-20.01, A-21, A-25, A-29, B-1, C-12, C-15, C-16, C-19, C-26, C-38, C-47.1, C-48, C-51, C-73.1, D-3, I-8, I-9, M-8, P-10, Q-2, R-10, R-12, R-13, R-15.1, S-01, S-4.2, S-6.01, S-13.01, S-13.1, S-17.1, S-29.01, S-31.1, T-5, T-11.011, T-12, T-16, V-1.1, V-1.2 et V-6.1** qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 31 décembre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 48 du 30 novembre 2011, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 47 du 26 novembre 2011.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2011.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 28 février 2011 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 25 du 7 décembre 2011. Les modifications apportées par L.C. 2011, ch. 15, 16, 17, 21, 22 et entrées en vigueur au 7 décembre 2011 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 7 décembre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 25 du 7 décembre 2011.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2011.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011 et contient maintenant quelque 8 099 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à

Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- 3 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le **Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)**

est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Code civil du Québec, L.Q. **1991**, c. **64**, aa. 1892, 1892.1, 1895.1, 1938, 1939, 1974, 1974.1.

Loi modifiant le Code civil concernant certains cas de résiliation du bail d'un logement, L.Q. 2011, c. 29, aa. 1-7.

Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. **A-6.001**, a. 83.1, ann. 1.

Loi abrogeant la Loi assurant la continuité de la prestation des services juridiques au sein du gouvernement et de certains organismes publics et modifiant la Loi sur le régime de négociation collective des procureurs aux poursuites criminelles et pénales, L.Q. 2011, c. 31, aa. 11, 12.

Loi sur l'administration publique, L.R.Q., c. **A-6.01**, a. 4.

Loi abrogeant la Loi assurant la continuité de la prestation des services juridiques au sein du gouvernement et de certains organismes publics et modifiant la Loi sur le régime de négociation collective des procureurs aux poursuites criminelles et pénales, L.Q. 2011, c. 31, a. 13.

Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, L.R.Q., c. **A-19.1**, aa. 118.1, 120.0.1.

Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences privées pour aînés, L.Q. 2011, c. 27, aa. 31, 38, par. 1°.

Loi sur le bâtiment, L.R.Q., c. **B-1.1**, aa. 29, 58, 58.1, 60, 61, 62.0.1, 62.0.2, 65, 65.1, 65.1.1, 65.2.1, 70, 83, 83.0.1-83.0.6, 83.1, 90, 91, 91.3, 91.5, 101, 109.6-109.8, 111, 112, 114, 115, 130, 130.1, 141, 145, 160, 164.1, 185, 196, 196.1, 196.1.1, 196.2, 197, 197.1, 198, 199.

Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences privées pour aînés, L.Q. 2011, c. 27, a. 32;

Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment, L.Q. 2011, c. 35, aa. 1-10, 14-41.

Loi sur le Centre de services partagés du Québec, L.R.Q., c. **C-8.1.1**, a. 10.

Loi abrogeant la Loi assurant la continuité de la prestation des services juridiques au sein du gouvernement et de certains organismes publics et modifiant la Loi sur le régime de négociation collective des procureurs aux poursuites criminelles et pénales, L.Q. 2011, c. 31, a. 14.

Code du travail, L.R.Q., c. **C-27**, a. 115.2.1, ann. 1.

Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction, L.Q. 2011, c. 30, a. 72;

Loi abrogeant la Loi assurant la continuité de la prestation des services juridiques au sein du gouvernement et de certains organismes publics et modifiant la Loi sur le régime de négociation collective des procureurs aux poursuites criminelles et pénales, L.Q. 2011, c. 31, aa. 15, 16.

Loi sur les contrats des organismes publics, L.R.Q., c. **C-65.1**, aa. 23, 59.

Loi abrogeant la Loi assurant la continuité de la prestation des services juridiques au sein du gouvernement et de certains organismes publics et modifiant la Loi sur le régime de négociation collective des procureurs aux poursuites criminelles et pénales, L.Q. 2011, c. 31, a. 17;

Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment, L.Q. 2011, c. 35, aa. 56, 57.

Loi sur le développement durable, L.R.Q., c. **D-8.1.1**, a. 3.

Loi abrogeant la Loi assurant la continuité de la prestation des services juridiques au sein du gouvernement et de certains organismes publics et modifiant la Loi sur le régime de négociation collective des procureurs aux poursuites criminelles et pénales, L.Q. 2011, c. 31, a. 18.

Loi sur le Directeur des poursuites criminelles et pénales, L.R.Q., c. **D-9.1.1**, a. 87.

Loi abrogeant la Loi assurant la continuité de la prestation des services juridiques au sein du gouvernement et de certains organismes publics et modifiant la Loi sur le régime de négociation collective des procureurs aux

poursuites criminelles et pénales, L.Q. 2011, c. 31, a. 19.

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, L.R.Q., c. **E-2.2**, aa. 134.1, 175, 178, 631.

Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences privées pour aînés, L.Q. 2011, c. 27, a. 38, par. 2°.

Loi sur les élections scolaires, L.R.Q., c. **E-2.3**, a. 58.5.1.

Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences privées pour aînés, L.Q. 2011, c. 27, a. 38, par. 3°.

Loi électorale, L.R.Q., c. **E-3.3**, aa. 135.1, 180, 305, 551.

Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences privées pour aînés, L.Q. 2011, c. 27, a. 38, par. 4°.

Loi sur les laboratoires médicaux, la conservation des organes et des tissus et la disposition des cadavres, L.R.Q., c. **L-0.2**, a. 37.

Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences privées pour aînés, L.Q. 2011, c. 27, a. 1.

Loi concernant la lutte contre la corruption, L.R.Q., c. **L-6.1**, a. 72.

Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction, L.Q. 2011, c. 30, a. 71.

Loi sur les maîtres électriciens, L.R.Q., c. **M-3**, a. 21.

Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment, L.Q. 2011, c. 35, a. 58.

Loi sur les maîtres mécaniciens en tuyauterie, L.R.Q., c. **M-4**, a. 20.

Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment, L.Q. 2011, c. 35, a. 59.

Loi sur le ministère du Conseil exécutif, L.R.Q., c. **M-30**, a. 3.0.1.

Loi abrogeant la Loi assurant la continuité de la prestation des services juridiques au sein du gouvernement et de certains organismes publics et modifiant la Loi sur le régime de négociation collective des procureurs aux poursuites criminelles et pénales, L.Q. 2011, c. 31, a. 20.

Loi sur la qualité de l'environnement, L.R.Q., c. **Q-2**, aa. 46.5-46.17, 96.

Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives en matière de changements climatiques, L.Q. 2009, c. 33, aa. 1 (partie), 2.

Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès, L.R.Q., c. **R-0.2**, aa. 34, 36, 43.

Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences privées pour aînés, L.Q. 2011, c. 27, aa. 35-37.

Loi sur la Régie de l'énergie, L.R.Q., c. **R-6.01**, a. 85.38.

Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives en matière de changements climatiques, L.Q. 2009, c. 33, a. 6.

Loi sur le processus de détermination de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales et sur leur régime de négociation collective, L.R.Q., c. **R-8.1.2**, titre, aa. 12, 12.2, 12.3, 12.4-12.13, 12.14-12.16, 17, 19, 19.1-19.16, 20-23, 25, 28.

Loi abrogeant la Loi assurant la continuité de la prestation des services juridiques au sein du gouvernement et de certains organismes publics et modifiant la Loi sur le régime de négociation collective des procureurs aux poursuites criminelles et pénales, L.Q. 2011, c. 31, aa. 1-10.

Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction, L.R.Q., c. **R-20**, aa. 1, intitulé du chapitre II, 3.10-3.12, 10, 12, 16-18, 18.3, 18.4, 18.14.1-18.14.11, 19, 24, 26, 27, 28, 30, 31, 32, 35.2, 35.3, 40, 41.3, 41.4, 42, 43.7, 44, 45, 45.4, 53.1, 58.1, 60.2, 61, 61.1, 61.2, 62, 80.1, 82, 85, 85.7, 92, 93, 93.1, 97, 101, 101.1, 111, 113.2, 115, 119, 119.6, 119.8-119.11, 120, 123, 123.1, 123.3, 126.0.3, 126.0.5.

Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction, L.Q. 2011, c. 30, aa. 1, 2, 6,

9-24, 29-35, 37-43, 45-47, 48 (partie), 49, 50, 51 (partie), 52-54, 58-61, 63-70.

Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q., c. **S-4.2**, aa. 60, 84, 86, 87.1, 124, 338, intitulé de la sous-section 2.1 de la section II du chapitre I du titre I de la partie III, 346.0.17.1, 346.0.17.2, 346.0.20.1-346.0.20.4, 438, 489.1.1, 530.8, 531.1, 531.1.3.

Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences privées pour aînés, L.Q. 2011, c. 27, aa. 2-6, 18, 22 (partie), 24, 26, 29 (partie), 38, par. 5°.

Loi sur Services Québec, L.R.Q., c. **S-6.3**, a. 8.

Loi abrogeant la Loi assurant la continuité de la prestation des services juridiques au sein du gouvernement et de certains organismes publics et modifiant la Loi sur le régime de négociation collective des procureurs aux poursuites criminelles et pénales, L.Q. 2011, c. 31, a. 21.

Loi sur le tabac, L.R.Q., c. **T-0.01**, a. 2.

Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences privées pour aînés, L.Q. 2011, c. 27, a. 38, par. 6°.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur le tarif des frais et la contribution annuelle exigibles en vertu de la Loi sur les centres financiers internationaux, [R.R.Q., c. **C-8.3**, r. 1], a. 1.

Avis d'indexation, Avis, (2011) 143 G.O. 1, 1359.

Règlement sur la fixation des pensions alimentaires pour enfants, [R.R.Q., c. **C-25**, r. 1.2], ann. II.

Règlement modifiant le Règlement sur la fixation des pensions alimentaires pour enfants, D. 1323-2011 du 14-12-11, (2011) 143 G.O. 2, 5610B, a. 1.

Règlement sur la possession et la vente d'un animal, [R.R.Q., c. **C-61.1**, r. 23], aa. 3.1-3.3.

Règlement modifiant le Règlement sur la possession et la vente d'un animal, D. 1328-2011 du 14-12-11, (2011) 143 G.O. 2, 5519C, aa. 1, 2.

Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, [R.R.Q., c. **I-0.2**, r. 4], ann. B, C, C-1.

Indexation des annexes B, C et C-1, Avis, (2011) 143 G.O. 1, 1357.

Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre, [R.R.Q., c. **Q-2**, D. 1297-2011 du 14-12-11, (2011) 143 G.O. 2, 5519B], nouveau.

Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère, [R.R.Q., c. Q-2, r. 15], aa. 3-6.2, 6.6, 6.8, ann. A-A.2.

Règlement modifiant le Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère, A.M. 2011, (2011) 143 G.O. 2, 5616B, aa. 1-12.

Règlement sur le partage et la cession des droits accumulés au titre des régimes de retraite des juges de la Cour du Québec et de certaines cours municipales, [R.R.Q., c. **T-16**, r. 4], aa. 8, 17, 24.1.

Règlement modifiant le Règlement sur le partage et la cession des droits accumulés au titre des régimes de retraite des juges de la Cour du Québec et de certaines cours municipales, D. 1321-2011 du 14-12-11, (2011) 143 G.O. 2, 5614B, aa. 1-3.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.